

LABORATOIRE CERC

Colloque

La nouvelle justice pénale des mineurs

En partenariat avec les Tribunaux Judiciaires du Var

 Vendredi 3 décembre 2021
à partir de 8h15

 Faculté de droit • Amphi 200

Responsables scientifiques:

Pascal OUDOT

Maître de conférences de droit privé
pascal.oudot@univ-tln.fr

Laurent SEBAG

Président de chambre au Tribunal Judiciaire de Toulon
laurent.sebag@univ-tln.fr



 **FACULTÉ
DE DROIT**
UNIVERSITÉ DE TOULON

LA NOUVELLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

08h30 Accueil des participants et allocution d'ouverture

Valérie BOUCHARD, MCF – HDR,

Doyenne de la Faculté de Droit

I. LA RÉFORME DE LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

08h40 Propos introductifs sur le pilotage d'une juridiction face à la mise en œuvre de la réforme

Sylvie MOTTES, Présidente du Tribunal Judiciaire de Toulon

08h55 Présentation générale de la réforme

Laurent SEBAG, Président de chambre au Tribunal Judiciaire de Toulon

Co-Directeur de la préparation aux concours d'accès à l'ENM

9h20 Questions aux intervenants

II. UNE NOUVELLE ARCHITECTURE PROCÉDURALE

9h30 Le parquetier des mineurs: nouvel architecte de la gestion de la délinquance des mineurs

Hortense PAIN, Substituée des mineurs au Parquet de Toulon

9h50 La spécialisation des acteurs judiciaires: un objectif à géométrie variable ?

Akila TALEB-KARLSSON, MCF

Vice-Doyenne aux relations internationales - Faculté de Droit de Toulon

10h10 Questions aux intervenants

III. L'APPLICATION DES MESURES ÉDUCATIVES ET DES PEINES

10h20 La privation de liberté des mineurs: une perception à géométrie variable dans le texte

Christine LAZERGES – En distanciel

Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h40 Questions à l'intervenante

10h50 Pause

LA NOUVELLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

- 11h10** Le cumul des mesures éducatives et de la peine : une mesure lisible pour le mineur ?
Laurent GEBLER – En distanciel
Président de la chambre spéciale des mineurs, Cour d'Appel de Paris
Président de l'association française des magistrats de la jeunesse et de la famille
- 11h30** Questions à l'intervenant
- 11h40** L'illusion d'une meilleure réponse pénale favorisée par sa célérité
Julie GADIOLLET, Vice-Présidente en charge de la coordination du Tribunal pour enfants de Draguignan
- 12h00** Questions à l'intervenante
- 12h10** Pause déjeuner

IV. L'ACTION DES ACTEURS JUDICIAIRES ET ÉDUCATIFS

- 14h15** Le principe de continuité de l'intervention de l'avocat
Odile SIMONIN, Avocate au Barreau de Toulon
- 14h35** Le regard et la parole du psychiatre
Anne NOUALLET-BROSSAULT, Psychiatre des Hôpitaux, expert près la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Diplômée de criminologie de l'Université Paris-Descartes et de criminologie renforcée UT Capitole
- 14h55** La mise en œuvre des mesures prises par le juge des enfants
Laurence LANATA, Directrice Territoriale de la PJJ du Var
- 15h15** Questions aux intervenants

V. LA RÉPARATION DÉPERSONNALISÉE

- 15h25** De la chance au risque : la césure du procès.
Pascal OUDOT, MCF - HDR
Directeur du CERC - Faculté de droit de Toulon
- 15h45** Questions à l'intervenant
- 16h00** Clôture du colloque

LA NOUVELLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

COMITÉ D'ORGANISATION

Pascal OUDOT

Maître de conférences HDR de droit privé

Directeur du CERC

pascal.oudot@univ-tln.fr

Laurent SEBAG

Président de chambre au Tribunal Judiciaire de Toulon

laurent.sebag@univ-tln.fr

